

**Développements immobiliers sur l'Île Gagnon et la Place Sainte-Rose à Laval :
La Fondation Rivières appuie la volonté des citoyens de protéger le territoire et de créer un parc**

Montréal, le 6 août 2020 – La Fondation Rivières appuie le travail du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval et les organismes lavallois et nationaux dans leur objectif de protéger le secteur de la rivière des Mille-Îles ciblé par le promoteur immobilier sur l'île Gagnon dans le secteur Sainte-Rose.

Les réactions ont été nombreuses en réponse à la ville de Laval qui a fait volte-face en prenant la décision de maintenir l'affectation « urbaine » de l'île Gagnon :

- Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval, les organismes lavallois et nationaux demandent à la Ville de Laval de respecter les orientations du schéma de développement révisé (SADR) adopté en août 2017 en réponse à la volonté citoyenne de préserver les derniers milieux naturels de Laval.
- Éco-Nature demande à la ville de mettre en place une réserve foncière sur les terrains visés par le projet de l'île Gagnon et le développement en rive de la Place Sainte-Rose.
- La Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus (SHGIJ) témoigne de vives inquiétudes quant à l'impact qu'aurait le projet Place Sainte-Rose sur le patrimoine local du village.
- Le Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU) souligne la grande richesse et la fragilité de la rivière des Mille-Îles et mentionne les nombreuses conséquences environnementales sur le milieu, advenant la concrétisation des projets.

Pour Alain Saladzius, président de la Fondation Rivières « *Ce projet de développement menace le caractère naturel et la qualité de l'eau de la rivière des Mille-Îles. C'est le seul endroit à Laval où on peut louer une embarcation et naviguer dans un milieu naturel. Il reste si peu de zones naturelles humides et aquatiques accessibles au public dans la grande région métropolitaine. Nous avons le devoir de les protéger et non de les céder aux développeurs qui peuvent toujours s'installer ailleurs. Nous comprenons mal, dans le contexte connu de bouleversements environnementaux actuel, comment des promoteurs peuvent croire encore aujourd'hui qu'un projet semblable est compatible avec la conservation de la nature.* »

Il exprime également son inquiétude par rapport aux risques de surverses que le projet pourrait engendrer « *Les postes de pompage de Sainte-Rose Nord et Sainte-Rose Sud débordent lors de pluies, dont un plus de 20 fois par année. Des travaux additionnels devront donc être réalisés afin que toutes les eaux se rendent au système de traitement et y soient traitées, en tout temps.* »

Pour ces raisons, la Fondation Rivières sera présente, le samedi 8 août, à la manifestation *Laissez notre île tranquille* organisée par les citoyens afin de réclamer la protection de l'île Gagnon à Laval. Toute la population et les amoureux de la nature sont invités à participer à la manifestation à bord d'un kayak, d'un canot ou d'une planche à pagaie ou à venir saluer les plaisanciers depuis la piste cyclable qui borde la rivière.

Quand : le samedi 8 août à 10h

Où : point de rencontre sur l'eau derrière l'église Sainte-Rose

-30-

Source : Geneviève Tardy
Responsable des communications
c. 514 424-3556